

Choix d'enseignements facultatifs pour l'entrée en 5ème - rentrée 2020

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son entrée en 5ème à la prochaine rentrée scolaire, votre enfant doit **choisir une seconde langue vivante (espagnol ou allemand) s'il n'est pas déjà bilingue allemand - anglais.**

Les horaires de cet enseignement sont de 2,5 heures par semaine. Les changements de LV2 pour les élèves ayant deux langues en 6^{ème} ne seront étudiés qu'à titre exceptionnel.

Par ailleurs, il a la possibilité de **choisir un enseignement facultatif** de langues et cultures de l'Antiquité (**latin**) ou de langue et culture régionale (**breton**).

Ces enseignements sont dispensés, à raison de deux heures en 5ème, puis de deux heures en 4ème et en 3^{ème}.

Les enseignants pourront vous conseiller quant à ces choix, qui engagent votre enfant pour l'ensemble de sa scolarité en ce qui concerne la LV2 et le breton.

Courant juin, le conseil de classe pourra émettre un avis sur l'opportunité de choisir un enseignement facultatif.

Je vous prie de bien vouloir renseigner dès à présent la fiche ci-jointe pour le choix de la LV2 et de l'enseignement facultatif, même si votre enfant change d'établissement (case prévue à cet effet). Merci d'en faire retour par mail pour **le vendredi 5 juin 2020 à l'adresse suivante :**

Futurs5e.0291592y@ac-rennes.fr

Laurence PORTE-MARZIN
Principale